ECUBLENS
ville et campagne

# CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
# PREAVIS NO. 2023/06

Achat d'un véhicule de livraison électrique – Demande de crédit

---

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le mardi 25 avril 2023. Sa composition était la suivante :

| | |
|---|---|
| Président : | Basile Bischoff [PLR+ID] |
| Rapporteur : | Cédric Weissert [UDC] |
| Membres : | Pierre Dufay de Lavallaz, Guillaume Leuba [Les Vert.e.s]<br>Pavle Velkov, Nader Donzel [FORUM]<br>Rémy Enga Luye, Jean-Paul Dudt [PSIG]<br>Eric Darbellay [PLR + ID]<br>Patrick Francheboud [FORUM] - Excusé |

La commission remercie les présences de MM. Christian Maeder (Syndic), Germain Schaffner (Municipal) ainsi que de M. Claude Salzmann (Boursier communal) et Axel Noverraz (Chef de service)

En préambule M. le Syndic informe la commission que ce nouveau véhicule est destiné au service des bâtiments. Son financement sera assuré par un prélèvement sur le fonds de réserve pour investissements futurs dont il resta en solde de plus de 7 mio après ce prélèvement. Il est rappelé que tout les investissements de moins de CHF 250'000.- sont traités par prélèvement sur le fonds de réserve vu leur faible impact.

Un commissaire demande ce qu'il sera fait du véhicule existant. M. le Syndic confirme qu'il ne sera pas remplacé car le véhicule concerné par ce préavis est un nouveau véhicule destiné à de nouveaux besoins. S'il s'agissait du remplacement d'un véhicule existant il n'y aurait pas eu besoin de préavis. Un autre commissaire souhaite savoir combien de manifestations ont lieu par année ainsi que le nombre de travaux qui justifient l'achat de ce véhicule. Monsieur le Syndic n'a pas les chiffres exacts mais informe qu'il y a de nombreuses manifestations et des besoins divers qui justifient cet achat. Le véhicule sera donc suffisamment exploité pour en valider l'achat. Le commissaire s'étonne néanmoins qu'il n'y ait pas eu de chiffrages pour justifier l'achat. Un autre commissaire souhaite quelques informations sur le délai supplémentaire d'amortissement de 5 ans mentionné en page 3/5 et souhaite également savoir si un leasing aurait été justifié pour s'adapter aux évolutions technologiques liées à la mobilité électrique. Monsieur le Syndic informe que la variante leasing est intéressante si le véhicule est amené à faire de nombreux kilomètres ce qui ne sera pas le cas pour ce véhicule qui fera principalement de courts trajets. Le bus scolaire ou la balayeuse sont eux sous forme de leasing car ils sont plus sollicités et risquent donc plus facilement d'avoir des coûts d'entretien élevés. Il est également confirmé que la durée d'amortissement est effectivement de 5 ans supplémentaires par rapport à des véhicules thermiques de même style vu le prix plus onéreux d'un véhicule électrique.

ECUBLENS
ville et campagne

# CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS
# PREAVIS NO. 2023/06

Achat d'un véhicule de livraison électrique – Demande de crédit

---

**CONCLUSION**

Après délibération, c'est avec 6 oui, aucun refus et 3 abstentions que la Commission des finances vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le préavis 2023/06 tel que présenté.

Ecublens, le 25 avril 2023

| Le Président | Le Rapporteur |
|---|---|
| Basile Bischoff | Cédric Weissert |